



HÔTELLERIE-CAFÉ-RESTAURATION

Contactez la FGTA-FO :

> Raguét Denis
Secrétaire fédéral
Tel. : 01 40 52 84 92
E-mail : denis.raguét@fgta-fo.org

Paris, le 27 janvier 2012

Menaces sur les acquis sociaux dans les HCR : la FGTA-FO prend acte de l'engagement de Frédéric Lefebvre

La FGTA-FO, avec les autres organisations syndicales du secteur des Hôtels, Cafés, Restaurants, a rencontré mercredi soir Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'État au Commerce.

L'objet de cette rencontre a été de faire part au Secrétaire d'État de l'inquiétude de la FGTA-FO quant au devenir des acquis sociaux obtenus en 2009 suite à la diminution du taux de TVA dans le secteur, et notamment le versement de la prime TVA.

Frédéric Lefebvre a fait preuve d'écoute à l'égard des arguments avancés par nos organisations. Il nous a confirmé que l'engagement des organisations professionnelles, notamment sur le volet social du contrat d'avenir, devrait être respecté, principalement du fait que le secteur des HCR bénéficie toujours d'un taux de TVA réduit.

La FGTA-FO se réjouit de cet appui de l'État pour pérenniser ces acquis sociaux nécessaires au maintien du pouvoir d'achat des 800 000 salariés et également à l'attractivité d'une profession créatrice d'emplois.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr